
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 12 mai 2026 à 16 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

PRÉSENCES :

Véronique Fournier, mairesse d'arrondissement
Catherine Houbart, conseillère de ville
Élise Tanguay, conseillère de ville
Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement
Jonathan Burnham, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Benoît Glorieux, directeur d'arrondissement
Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement
Christian Bissonnette, directeur - Travaux publics
Isabelle Gauthier, directrice - Services administratifs
Melissa Gareau, secrétaire-rechercheur

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 16 h.

CA26 22 0087

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mai 2026, à 16 h

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

De constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 12 mai 2026, à 16 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de commentaires des élus

Aucun commentaire.

Période des questions et commentaires du public

Aucune question.

CA26 22 0088

Autoriser une dépense de 2 046,56 \$ relative au déplacement de Véronique Fournier, mairesse de l'arrondissement et madame Élise Tanguay, conseillère de la Ville - district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, pour leur participation aux Assises de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront du 13 au 15 mai 2026, à Québec

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'autoriser la dépense estimée de 2 046,56 \$ relative au déplacement de Véronique Fournier, mairesse de l'arrondissement et Élise Tanguay, conseillère de la Ville, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, dans le cadre des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Québec, du 13 au 15 mai 2026;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1260339003

CA26 22 0089

Ratifier la dépense de 517,39 \$, relative à la participation de Véronique Fournier, mairesse de l'arrondissement, le 4 mai 2026, au Forum des grands projets de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à Montréal

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

De ratifier la dépense de 517,39 \$ relative à la participation de Véronique Fournier, mairesse de l'arrondissement, le 4 mai 2026, au Forum des grands projets de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, à Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1260339004

CA26 22 0090

Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 19 000 000 \$ pour le projet de rénovation et de mise aux normes du Centre Sportif de la Petite-Bourgogne

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mai 2026;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mai 2026;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt.

Il est proposé par Jonathan Burnham

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement autorisant un emprunt de 19 000 000 \$ pour le projet de rénovation et de mise aux normes du centre sportif de la Petite-Bourgogne, qu'il soit numéroté RCA26 22001 et qu'il soit soumis aux approbations requises par la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.01 1268921001

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 16 h 04, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la mairesse déclare la séance levée.

Véronique Fournier
Mairesse d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 juin 2026.

Initiales Daphné Claude